

**mon quartier
mon projet
décidons ensemble**

CONSEILS

DE QUARTIER

MONT DE MARSAN



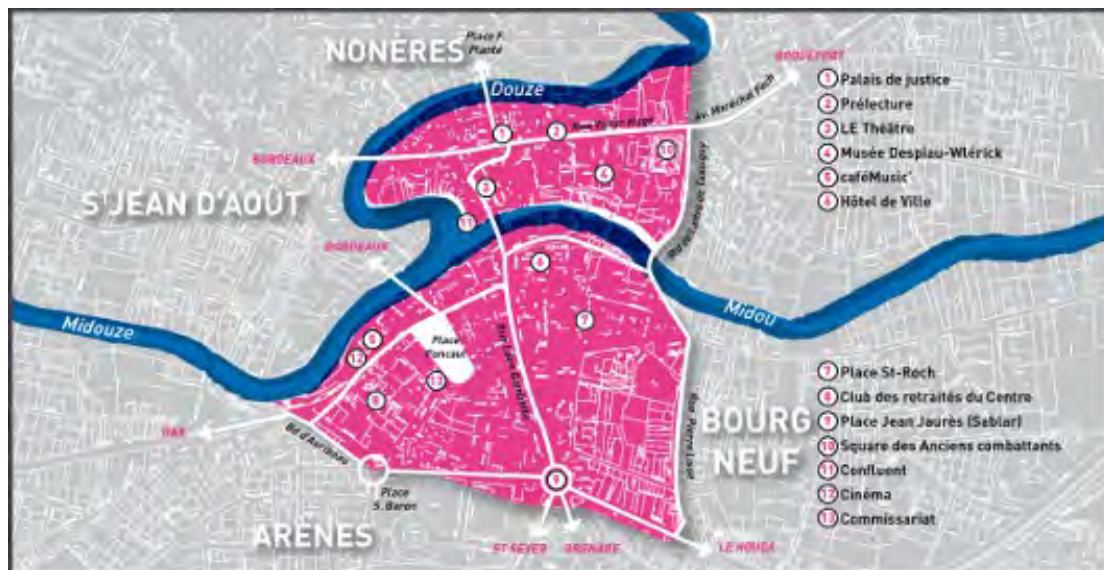
RAPPORT D'ACTIVITES 2014

ILOT 1 – CENTRE-VILLE

ÎLOT 1 CENTRE-VILLE



Limites de l'îlot 1



COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER



Marc Tauzy (Président)

- Bertrand Tortigue (élu référent),
- Thierry Socodiabéhère (élu suppléant),
- Françoise Darnaux,
- Maryte Chamonard,
- Yannick Grillon,
- Elodie de Almeida,
- Jacqueline Montélimard,
- Céline Asselin,
- Christine Villatte,
- Aophia Cesto,
- Yvette Audon,
- Eric Etchamendy,
- Leyla Bataille
- François Lalanne

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER EN 2014

RÉUNIONS MENSUELLES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS, RENÉ LUCBERNET

Mercredi 15 janvier 2014

- Aménagements et plan de circulation à l'étude
- Point sur les animations
- Suivi des fiches interventions

Mardi 11 février 2014

- Compte rendu de la réunion des présidents
- Aménagement d'une aire de jeux pour enfants à l'étude
- Projet de « Galerie à ciel ouvert »

Mardi 11 mars 2014

- Compte rendu de la commission « animations »
- Projet de « Galerie à ciel ouvert »
- La Landaise de Soulès
- Prise en compte des doléances des commerçants

Mercredi 9 avril 2014

- Projet de fresques en ville
- Animations : Fête des jardins, Médiévale

Mercredi 14 mai 2014

- Point sur les requêtes transmises
- Projet de « Galerie à ciel ouvert »
- Animation : La Médiévale

Mercredi 11 juin 2014

- Présentation du nouveau élu référent
- Point sur l'actualité
- Bilan de la commission « Animations »
- Rappel sur le fonctionnement des conseils de quartier

Mercredi 12 novembre 2014

- Préparation de la réunion publique
- Suivi des demandes et propositions transmises

RÉUNION PUBLIQUE :

- Jeudi 4 décembre 2014, Hôtel de ville : renouvellement du conseil
 - bilan des actions menées par le conseil de quartier
 - tirage au sort de 8 personnes, sur la base d'une liste de volontaires
 - parole laissée aux habitants pour s'exprimer sur le conseil ou la ville

RÉUNION MENSUELLE DES PRÉSIDENTS

Le 1^{er} mercredi du mois : point sur l'actualité, les travaux en cours, les animations à venir

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE :

- **Samedi 1er février 2014 :**

Présentation du 1er tronçon du boulevard Nord, ouvert à la circulation le lundi 3 février 2014.

- **Samedi 22 novembre 2014 :**

Présentation du pôle d'échange multimodal.

COMMISSIONS

- **ANIMATIONS/RENCONTRES**

Mercredi 29 janvier, mardi 25 février, mardi 18 mars, mercredi 9 avril, mardi 20 mai, jeudi 5 juin, lundi 8 septembre et mardi 30 septembre 2014

Préparation de diverses manifestations : Fête des jardins, cueillette des œufs de Pâques, Médiévale, Halloween, exposition « Nos quartiers ont du talent », concours de soupes, animations de Noël...

- **CADRE DE VIE/EMBELLISSEMENT**

Lundi 22 septembre :

Suite de l'aménagement du parc Jean Rameau avec le remplacement de l'aire de jeux, l'installation d'appareils de fitness et l'étude d'un jardin des senteurs

LES CONSEILLERS DU CENTRE VILLE ONT ÉTÉ CONVIÉS

Vendredi 19 septembre à l'inauguration des berges et à la Fête des rivières

AU NIVEAU COMMUNICATION....

Une boîte aux lettres à la disposition des habitants

Conseil de quartier du Centre-Ville

Minoterie

Place Charles de Gaulle

Adresse mail du conseil de quartier: marc.tauzy@montdemarsan.fr

BILAN D'ACTIVITE 2014

Conseil de quartier Centre-ville

- Traitement des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Proposition de projets d'investissement
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

TRAITEMENT DES REQUÊTES JANVIER 2014	
Question soumise en réunion publique : L' éclairage de la Minoterie est insuffisant et mériterait d'être plus conséquent pour la mise en valeur du site.	Dans le cadre du projet de réaménagement des berges de la Midouze, il est prévu à terme un nouvel éclairage de la Minoterie. Ce dernier permettra la mise en valeur du site et sera moins consommateur d'énergie.
Les cafetiers de la place Saint Roch souhaiteraient qu'un sens interdit soit installé sur la place à hauteur du Bar le Béarn. Les voitures emprunteraient la rue Bergeron pour rejoindre la rue Gambetta. Ils ne souhaiteraient plus de voitures de la rue Montluc vers Gambetta. Les commerçants souhaitent une réunion d'information avant que les plans du projet de rénovation de la place st roch soient faits	Un projet de réaménagement de la place St Roch est actuellement en cours d'étude. La circulation sera prise en compte dans le projet. Au cours de cette étude, les plans réalisés auront la vocation de servir de base de présentation aux riverains pour avis et prise en compte des doléances.
Question soumise lors de la réunion publique de décembre - Les potelés de la place Charles de Gaulle sont disgracieux.	Les potelés en question sont indispensables. Ils empêchent le stationnement anarchique des véhicules sur des espaces piétonniers. Leurs caractéristiques répondent aux normes en vigueur et la couleur est commune au mobilier urbain mis en place au centre ville.
Questions soumises lors de la réunion publique de décembre - Le Service de la Propreté Urbaine crée des nuisances sonores avec les balais soufflants très tôt le matin. - Suite à la réfection de la voirie de l'avenue du Mal Foch par le Marsan Agglomération, les passages piétons n'ont pas été rematérialisés.	En cours de traitement
Avenue Eloi Ducom : le passage piéton est difficile à emprunter en raison des plantations des propriétés privées qui empruntent sur le domaine public. Les feuilles non évacuées rendent par ailleurs le sol glissant. Beaucoup de déjections canines sur cette avenue	En cours de traitement
TRAITEMENT DES REQUETES FÉVRIER 2014	
Remarque soumise en réunion publique : Les balais soufflants occasionnent des nuisances très tôt le matin.	Transmis au service de la Propreté Urbaine - En attente de réponse
Il a été redemandé de supprimer l'emplacement parking rue Victor Hugo (sortie à droite rue des Musées).	Transmis au Marsan Agglomération - En attente de réponse
Le ralentisseur de la rue Pierre Lisse près du croisement avec la rue Martinon fait un bruit anormal à chaque passage de voitures	Transmis au Marsan Agglomération - En attente de réponse

Le conseil de quartier propose de remettre en état la Toupie qui se trouve dans les Douves	Transmis au conservateur du Musée - En attente de réponse
Protéger la fontaine Cazaux	Transmis au conservateur du Musée - En attente de réponse
TRAITEMENT DES REQUETES MARS 2014	
Le Service de la Propreté Urbaine crée des nuisances sonores avec les balais soufflants très tôt le matin.	Le Service de la Propreté Urbaine expérimente depuis un an des souffleurs électriques beaucoup moins bruyants que les souffleurs thermiques. Il est prévu pour l'année 2014 la dotation de deux matériels de ce type. De plus, le service teste actuellement de nouveaux circuits de balayage en changeant les itinéraires.
Il est redemandé de supprimer l'emplacement parking rue Victor Hugo (sortie à droite rue des Musées) car cela est dangereux pour accéder à la rue Victor Hugo.	Réponse des services compétents du Marsan Agglomération, saisis de la situation : Des contrôles ont été faits lors de la réalisation de la signalisation horizontale. Il n'y a pas de danger immédiat. La place de stationnement a même été décalée pour ne pas gêner la giration vers la droite et il y a suffisamment de visibilité pour la giration vers la gauche.
Avenue Eloi Ducom : le passage piéton est difficile à emprunter en raison des plantations des domaines privées qui empruntent sur le domaine public. Les feuilles non évacuées rendent par ailleurs le sol glissant. Beaucoup de déjections canines sur cette avenue.	L'avenue Eloi Ducom a été balayée entièrement mi-février par le Service de la Propreté Urbaine. Ces derniers effectuent également un passage quasi quotidien pour le ramassage des papiers (collecte manuelle). Concernant les déjections canines, la moto crotte n'a pas été utilisable pendant deux semaines, suite à un accident. Elle est maintenant réparée et passe tous les matins en centre ville et aux abords de celui-ci, y compris l'avenue Eloi Ducom. Concernant la végétation débordante sur le domaine public, un courrier va être adressé aux riverains concernés afin de leur signaler ce désordre et mentionnant l'obligation du respect de la réglementation en vigueur.
Il serait souhaitable d'installer deux poubelles dans le jardin du musée. Il n'y a aucun réceptacle pour recevoir les canettes, papiers...	Cette demande a été prise en compte. Les deux corbeilles sont intégrées à la commande de mobilier urbain 2014 et seront installées dès réception par les services du Parc Technique Municipal.
Dans la rue Gambetta, il manque beaucoup de numéros de maisons, ce qui gêne la distribution du courrier aux particuliers	Réglementation concernant la numérotation des immeubles : "Le numérotage des immeubles, dès lors qu'il est décidé par le maire, est obligatoire. Il constitue alors une mesure de police générale exercée par le maire pour des motifs d'intérêt général et le propriétaire ne peut s'y opposer. L'article L 2213-28 du code général des collectivités territoriales prévoit que dans toutes les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune. <u>L'entretien du numérotage est à la charge du propriétaire</u> , qui doit se conformer aux instructions ministérielles." De part cette réglementation, le remplacement des plaques de numérotation des immeubles de la rue Gambetta doit être effectué par les propriétaires.
Nombreux nids de poule sur le parking du Musée. Dégradation accentuée par les intempéries.	en cours de traitement

Des personnes seules ou âgées aimeraient aller au théâtre ou à des spectacles le soir mais elles n'osent pas conduire. Peut on prévoir un service payant pour aller les chercher et les raccompagner ?	en cours de traitement
Place Charles de Gaulle : renforcer la signalétique pour mieux indiquer l'office de tourisme, le BIJ, le théâtre, les halles, la boutique culture.	en cours de traitement
Est il possible de créer un ou des lieux intergénérationnels où les personnes (enfants des écoles, maisons de retraites, montois et / ou habitants extérieur) viendraient apprendre certains loisirs comme le jardinage, la cuisine, le tricot, le dessin....	en cours de traitement
Avant que ne soient dessinés les projets, il faudrait davantage de débats publics sur l'aménagement du centre ville et de l'urbanisme commercial, avec l'éclairage d'experts.	en cours de traitement
<p>- Les sanisettes de St Roch sont inesthétiques. Est il possible de les améliorer ?</p> <p>- Les parkings St Roch et Dulamon : les personnes âgées ne s'y garent plus car elles n'ont pas compris leur fonctionnement. Peut on prévoir 1 à 2 journées d'information qui leur permettraient de prendre de l'assurance.</p> <p>- Rendre les parkings gratuits le samedi après midi afin d'encourager la fréquentation au centre ville.</p> <p>- Il manque au centre ville, un espace de jeux pour enfants.</p>	en cours de traitement
<p>Malgré son succès, la médiathèque est fermée le lundi et le sera aussi bientôt le dimanche. Pour penser à ceux qui travaillent le samedi, un aménagement d'horaire est il possible ?</p> <p>Le Cafémusic est il à la bonne adresse... ? Il n'est pas accessible à toutes les générations, ni aux personnes handicapées</p>	<p>transmis au Marsan Agglomération - en attente de réponse</p> <p>en cours de traitement</p>
TRAITEMENT DES REQUETES AVRIL 2014	
Malgré son succès, la médiathèque est fermée le lundi et le sera aussi bientôt le dimanche. Pour penser à ceux qui travaillent le samedi, un aménagement d'horaire est il possible ?	<p>Réponse du Directeur de la Médiathèque :</p> <p>A partir d'avril, la médiathèque reprend son rythme d'ouverture sur 5 jours, du mardi au samedi inclus, soit un total d'ouverture de 35 heures par semaine :</p> <p>mardi de 12h à 18h , mercredi de 10h à 18h, jeudi de 12h à 20h, vendredi de 12h à 18h et samedi de 10h à 17h.</p> <p>La moyenne d'ouverture des bibliothèques en France est de 20 heures par semaine. Pour les villes de 50000 habitants la moyenne est de 30 heures. Nous sommes donc très au-dessus de la moyenne puisque nous sommes ouverts 35 heures sur une demi-année, et même 38 heures pendant la</p>

	<p>période d'ouverture le dimanche. Jamais de fermeture le midi à la différence de beaucoup de bibliothèques qui pratiquent une ouverture discontinue.</p> <p>Ce modèle d'ouverture horaire a été pensé et validé pour tenir compte le mieux possible des différentes catégories d'usagers. En particulier l'ouverture dite "en nocturne" le jeudi soir (jusque 20h) permet de couvrir les besoins des actifs, comme les plages horaires du midi.</p> <p>Il n'est pas possible d'ouvrir un jour supplémentaire (le lundi par exemple...), car cela conduirait à ouvrir 6 jours sur 7 systématiquement, et même 7 jours sur 7 sur une demi-année ! Pour cela il faudrait quasiment doubler les effectifs actuels.</p> <p>Pour information, en plus de l'ouverture au grand public, il est assuré des activités d'animation et d'accueil des groupes lors des matinées fermées au grand public (le mardi matin, le jeudi matin, le vendredi matin). Là encore ce sont des activités d'accueil du public qui obligent à la présence du personnel sur des horaires élargis.</p> <p>Le succès de la médiathèque est tout à fait réel, et cela engendre par conséquent des charges de travail quotidiennes plus importantes que prévu pour le personnel qui constitue l'équipe. Outre les activités de service public et d'animation nous devons continuer à acheter des ouvrages, à les équiper, à les mettre en rayon. Chaque jour ce sont environ 1500 documents qui sont prêtés, et 1500 autres que les agents doivent ranger sur les rayonnages.</p> <p>Tout aménagement horaire supposerait donc de nouveaux moyens en personnel, alors que de nombreux recrutements et de très gros efforts ont déjà été faits par la collectivité, ce qui marque son investissement et son engagement.</p>
<p>Les sanisettes de St Roch sont inesthétiques. Est il possible de les améliorer ?</p>	<p>Un projet de réaménagement de la place St Roch est actuellement en cours d'étude par le Pôle Technique.</p> <p>Les sanisettes seront intégrées à cette étude.</p>
<p>Des personnes seules ou âgées aimeraient aller au théâtre ou à des spectacles le soir mais elles n'osent pas conduire. Peut on prévoir un service payant pour aller les chercher et les raccompagner ?</p>	<p>Réponse du Directeur des Politiques Culturelles :</p> <p>L'interrogation de ces personnes est très légitime et la réflexion pour leur permettre de se rendre aux spectacles rencontre la volonté d'ouverture culturelle et de développement du lien social qui sont des moteurs de la politique culturelle portée par la ville de Mont-de-Marsan.</p> <p>Il n'est pas juridiquement envisageable que la ville de Mont de Marsan mette en place un service payant pour véhiculer ces personnes en raison de la clause de non concurrence: un service public ne peut se substituer à une activité commerciale privée.</p> <p>Il existe sur la ville une société ALLO TAXI MONTOIS qui regroupe 12 artisans chauffeurs de taxis, disponibles 7j/7 et 24h/24. Cette société possède des véhicules multiplaces (berlines, monospaces et minibus) et nous a confirmé qu'elle est tout à fait prête à organiser des courses à la demande et aux horaires adaptés pour transporter des spectateurs vers les lieux de représentations. Le prix de la course pouvant être partagé entre les différents clients présents dans le véhicule. Les spectateurs intéressés par ce mode de transport devront simplement préciser le but de la course pour que le chauffeur puisse élaborer son parcours en fonction des différents demandeurs.</p>

<p>Depuis l'intervention des ouvriers, le ralentisseur de la rue Pierre Lisse près du croisement avec la rue Martinon fait un bruit anormal à chaque passage de voitures.</p>	<p>Après une analyse sur place, les services du Marsan Agglomération n'ont pas observé de désordre particulier concernant le ralentisseur en question.</p>
<p>Il manque, au centre ville, un espace de jeux pour enfants</p>	<p>Le Pôle Technique va étudier les possibilités d'intégrer une aire de jeux pour enfants en centre ville. En outre, dans le cadre des travaux d'aménagement des berges, une petite aire de jeux sera réalisée très prochainement Quai Méchain, à proximité de la nouvelle passerelle.</p>
<p>TRAITEMENT DES REQUETES JUIN 2014</p>	
<p>Pas de visibilité au stop de la rue des Musées vers la rue Victor Hugo. Si une voiture stationne, il est impossible de tourner à droite sans franchir la ligne médiane.</p>	
<p>Alors que cet un lieu touristique, les poubelles situées à l'entrée du musée débordent.</p>	
<p>TRAITEMENT DES REQUETES DÉCEMBRE 2014</p>	
<p>Demande formulée à la réunion publique : des corbeilles seraient souhaitables au Jardin du Musée.</p>	<p>Deux corbeilles vont être installées prochainement par le PTM.</p>

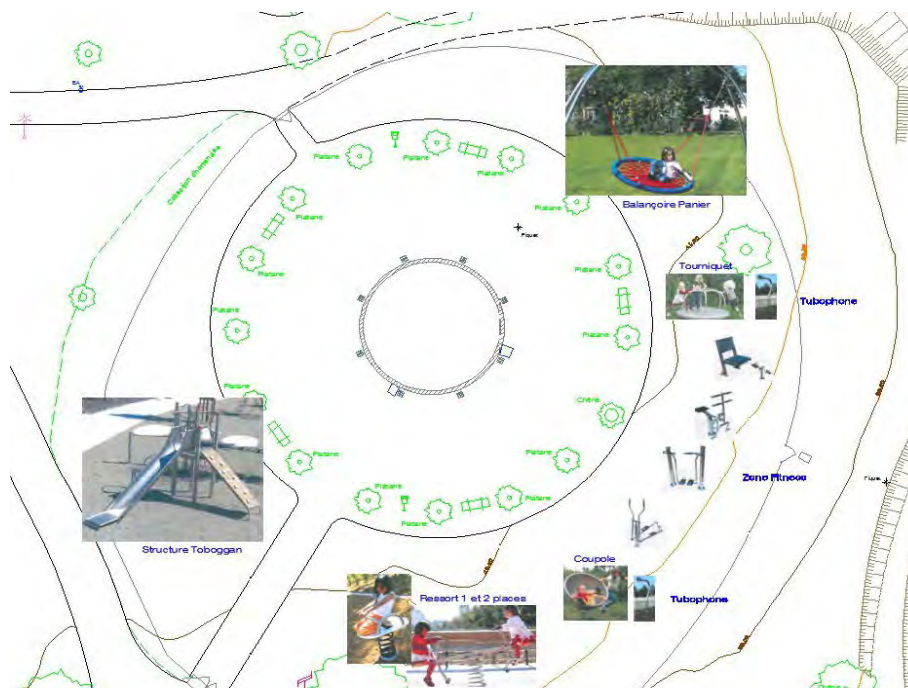
Projets d'investissement 2014

Mise en place de vases urbains végétalisés

16 sur l'avenue Georges Clémenceau et 4 sur l'avenue du 34e Régiment d'Infanterie.

Intersection des rues Thiébaud et Frédéric Bastiat aménagée pour la sécurité des piétons

Aménagement du parc Jean Rameau



L'aire de jeux du parc Jean Rameau a été réhabilitée par l'installation de 8 jeux pour enfants (structure toboggan, balançoires sur ressort, balançoire coupole, balançoire panier, tourniquet, et tubophones), ainsi que 4 appareils de fitness pour adultes.

Radars pédagogiques

Les conseils de quartier et le Pôle Technique étant souvent interpellés par les citoyens concernant la vitesse des véhicules, le Pôle Technique s'est doté de 2 radars pédagogiques destinés à être installés ponctuellement dans les quartiers. Les sites d'installation de ces radars seront déterminés selon les demandes des conseils de quartier et en concertation avec la Police Municipale. Ces radars ont été financés par les conseils de quartier.

Les animations organisées en 2014 avec les conseils de quartier

➤ La Fête des Voisins, vendredi 23 mai

La Fête des Voisins est l'occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement. Au-delà d'une soirée dans l'année, l'objectif est de renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, instaurer une solidarité de proximité.

➤ La Fête des jardins, vendredi 27 avril 2014



➤ « la Médiévale » les 20 et 21 septembre au pied du Donjon Lacataye



- **Vide-greniers, dimanche 28 septembre place des arènes**



- **Exposition « Nos quartiers ont du talent », 16 novembre aux halles**



- **Concours de soupes, vendredi 5 décembre au château de Nahuques**



➤ **Animations de Noël :**

Offert à toutes les familles montoises, sur inscription, le spectacle « le Père Noël a disparu », dimanche 14 décembre au théâtre

Goûter en faveur des personnes âgées et isolées, dimanche 21 décembre, salle du Petit Bonheur



➤ **Participation aux animations municipales**

Concours des maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants (deux réceptions par an)...
Marchés dans les quartiers



4ÈME FORUM RÉGIONAL DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

**VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2014
À MONT DE MARSAN**



Echange avec les participants sur le fonctionnement, le renouvellement de leurs conseils et les dernières démarches mise en place.

Présentation d'un exemple concret de participation citoyenne avec l'association « Les Passeurs » : ateliers collectifs menés sur une année pour travailler avec les élus, les habitants, les commerçants au réaménagement d'un quartier de la ville

Liste des participants

ANGLET	Jean Paul GOURGUES, Adjoint de quartier Caroline OUSTALET, Adjointe de quartier Christophe ROURA, Directeur Général des Services Adjoint
BIARRITZ	Patrick DESTIZON, Adjoint au Maire Régine GASTELLOU, Présidente de Conseil de quartier Mathieu DARMENTRAIL, Président de Conseil de quartier
BILLERE quartiers	Véronique MATHIEU, Déléguée à la démocratie locale et vie des Christiane LARRIEU, Conseillère municipale Céline GARLENQ, responsable du service démocratie locale
BLANQUEFORT	Chantal ORNON, Service développement durable et citoyenneté Nathalie DAVID, Service développement durable et citoyenneté
LA TESTE DE BUCH	Loretta LAHON GRIMAUD, Adjointe à la démocratie de proximité Maurie NADAU, service de la démocratie participative
LIBOURNE	Pascale CESAR, Directrice générale Adjointe Christophe LACOME, en charge des conseils de quartier
MONT de MARSAN quartier	Marie Christine BOURDIEU, Déléguée à la démocratie locale Hervé BAYARD, 1er Adjoint au Maire Chantal DAVIDSON, Adjointe au Maire et élue référente de conseil de Sandrine PERSILLON, servive vie des quartiers Virginie PIN, Présidente de conseil de quartier
ST PIERRE DU MONT	Joël BONNET, Maire Michel TRIBOUT, Délégué à la démocratie locale
TALENCE	Frédérique FABRE TABOURIN, Déléguée à la participation citoyenne François DELPEUCH, service des conseils de quartier
LES PASSEURS	Louise BROUCHET et Antoine LUGINBÜLH, paysagistes DPLG

Excusées : les villes d'Agen, Bègles, Bergerac, Marmande, Pau, St Médard en Jalles et Villenave d'Ornon